Rencontre territoriale

Nangis : Restitution

Propositions des groupes de travail

FONDATION ELLEN Poidatz

Être reconnus et respectés pour qui nous sommes

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Travailler l'autonomie
- Créer plusieurs structures d'hébergement comme le FAC
- Ouverture sur l'extérieur — faire connaître la Fondation et les structures.
- Faire de la sensibilisation dans les établissements et à l'école.
- Créer des supports sur le handicap (podcast, vidéo…).
- Sensibiliser les partenaires sur le handicap et favoriser la pair-aidance (former les pair-aidants)
- Créer de nouveaux espaces d'expression des personnes accompagnées.
- Mettre en place un CVS Fondation en plus de ceux des établissements.
- Veiller à la sécurité des bâtiments vis-à-vis des jeunes.
- Climatisation des différents espaces.
- Augmenter le nombre de logements / appartements inclusifs dans la ville.

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Former et sensibiliser les partenaires de droit commun au handicap pour améliorer l'accueil
 - Sensibiliser sur le sport (associations sportives), lieux de culture (former l'accueil), adapter l'accessibilité dans les commerces (rampe handicapé, bus, etc.).
- Proposer d'autres échanges similaires à la rencontre territoriale pour sensibiliser les professionnels de santé
 - Mobiliser tous les partenaires du territoire (CMP, CATTP, SPY, etc.).
 - Organiser plus de rencontres soins, plus de synthèses entre partenaires.
- Former aux premiers secours les personnes le souhaitant.
- Logement inclusif
- SPY (ou psy ?) Gratuit.
- Rencontres mutualisées entre les associations et les structures du territoire.
- Plus de rencontres et de travail en partenariat (maillage de projets inter-structures) et mener des actions partenariales.

Faire et vivre ensemble

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Ouvrir un SAVS au sein de la FEP pour permettre aux personnes accompagnées de continuer avec les mêmes méthodologies d'accompagnement tout en continuant de développer le partenariat.
- Ouvrir un pôle adulte autour de l'inclusion : cafés inclusifs et épicerie sociale. Se rapprocher des mairies, des collectivités pour trouver des locaux.
- Utiliser Handi FM et les radios locales pour diffuser l'information.
- S'intégrer aux manifestations des communes. Prendre une place plus active dans des événements "tous publics" (forum des assos etc…) l'objectif étant de mieux faire connaître pour mieux inclure les personnes dans des projets de co-construction.
- Recueillir les besoins et les envies des PA, partir de ces expressions et identifier les professionnels pour soutenir ces besoins et envies.
- Plus d'interventions précoces à domicile (type CAMSP itinérant). Ouvrir des séances d'interventions précoces à domicile.
- Bus de sensibilisation dans les communes les plus éloignées.
- Développer un partenariat très étroit avec les néonatalogies, les crèches, les pédiatres.
- Créer des interventions de sensibilisation → prévention active.
- Plus de moyens humains
- Développer le bénévolat
- Mieux valider et célébrer les "ensembles"
- Former les professionnels sur tous types de handicap afin d'éviter qu'ils soient épuisés et en souffrance
- Permettre plus d'interventions sur le droit commun
- Des projets qui impliquent le plus de partenaires possibles. Des partenariats experts (ou participants) de proximité.
- Développer des actions de formation / info auprès des partenaires.
- Développer la communication avec la ville.

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Développer les liens avec le droit commun
 - Renforcer les compétences de droit commun, la communication, sortir d'une réponse intra-établissement lorsque la personne est prête.
- ·Développer les immersions auprès des partenaires, des politiques locales → INCLUSION et connaissances
 - Solliciter la mairie, les mandats électoraux, les médecins et hôpitaux.
 - Inclusion dans tous les évènements de la ville du territoire et pas seulement aux actions spécifiques handicap.

Faire et vivre ensemble

- Permettre plus d'interventions sur le droit commun
- Des projets qui impliquent le plus de partenaires
- Faire intervenir des professionnels pour expliquer les droits aux personnes / Développer l'accès et la compréhension des droits des personnes
 - Acteurs : CAF, CPAM, CCAS, MAS, Maison France Service, Tribunal, France Travail.
- Faire des conventions avec les SAMSAH
- Communiquer avec les communes d'implantation
- Développer les liens avec les OPALM (Logements inclusifs)
- Avoir plus de contacts avec la MDPH pour fluidifier les parcours
- Se faire connaître pour faciliter les orientations / plus de liens avec le droit commun, mais aussi se faire connaître à l'extérieur pour pouvoir proposer des améliorations (s'adresser à des personnes qui peuvent aider à avancer comme des députés par exemple)
- S'ouvrir aux partenariats avec les tuteurs / qu'ils soient plus dispo et plus proches de la réalité de terrain[
- Créer ou faire respecter les lois déjà établies (places de parking, magasins non adaptés, ...)

Être entourés et vivre des moments de partage

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Mettre en place un concours qui pourrait se nommer « Célébrons ensemble ! » et auquel toutes les parties prenantes sont conviées. Les meilleures idées sont valorisées par le fait qu'elles soient mises en œuvre au niveau de la FEP dans sa globalité et annoncées, par exemple, au moment d'un temps de partage FEP convivial.
- Développer et étendre la réflexion éthique au sein de la Fondation : plus de rencontres et plus de personnes porteuses des missions « Espace de Réflexion Éthique », éventuellement sur une période déterminée ⊠ turn-over pour plus de diffusion. Organiser des journées éthiques associatives avec professionnels / familles / personnes accompagnées.
- Améliorer la mobilisation des familles pour les moments comme la rencontre territoriale. Mieux collaborer avec elles dans l'objectif d'améliorer nos prestations.

Réaliser nos projets ou nos rêves

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Que le FAC autorise les jeunes à plus partir : avoir la possibilité d'avoir plus de 35 jours d'absence autorisée et de garder sa place au sein des institutions.
- Favoriser encore plus le partage de moyens humains et techniques entre les différents établissements → décloisonner les établissements.
- Fluidifier les parcours / sorties d'établissement : faciliter l'orientation post-institution et la coordination entre établissements.
- Self, inscription au sport : travailler en lien avec le milieu ordinaire pour favoriser l'intégration au sein des milieux associatifs/sportifs. Faciliter l'accès aux activités sportives de la commune.
- Dans le travail partenarial, continuer d'expliquer et d'étayer l'inclusion dans le droit commun. Elle participe à accompagner l'évolution des mentalités auprès des partenaires. Expliquer. ACCOMPAGNER. CONVAINCRE.
- Développer l'attractivité médicale.
- Développer un partenariat solide et durable avec les communautés de communes.
- Mise en place de temps de recherche réguliers avec les différents partenaires du territoire.
- Travaux participatifs en groupe en vue d'une orientation professionnelle.
- Développer les partenariats en fonction des difficultés spécifiques des personnes concernées (addiction, TND…).
- Mutualiser sur certains champs sur de l'inter-associatif.
- Poursuivre les actions partenariales et formaliser les conventions.
- Que la Fondation travaille avec les curateurs.
- Favoriser la rencontre des personnes accompagnées sur des journées à thème (sport…).
- Développer les plaidoyers auprès des pouvoirs publics pour faire avancer les choses en termes d'accessibilité.
- Mutualiser des moyens de transport.

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Mettre en place des rencontres partenariales en mixant les secteurs
 - Élus, personnes concernées, droit commun, ESMS handicap, ASE, Précarité, Addicto, …
 - Organiser les rencontres en se concertant pour ne pas créer de confusion / se marcher sur les pieds.
- Travailler avec les curateurs
 - Acteurs : directeurs, personnes concernées, proches, curateurs, élus.
 - Sincérité dans les échanges — autodétermination
- ·Favoriser l'accès aux activités de droit commun / Porter à plusieurs certains projets et du transport
 - Mobiliser les élus, associations de sports et loisirs.
 - Formation des intervenants, accessibilité des sites.

Profiter de ce qui nous fait du bien, faire ce que nous aimons

Ce que devrait faire la Fondation Ellen Poidatz

- Fidéliser les professionnels en limitant les turn-over.
- Augmenter le taux d'encadrement.
- Développer le bénévolat au sein des services.
- Favoriser la montée en compétences (bénévoles et professionnels).
- Attractivité des métiers à mettre en avant (QVCT, PDMA).
- Pair-aidance.

Ce que nous pourrions construire ensemble d'ici 5 ans

- Mise en commun des lieux ressources et partage des ressources
 - Milieu spécialisé (services médico-sociaux, associations) et milieu ordinaire (associations du droit commun, communes)
 - Communication, coordination avec un représentant, budget, inclusion des personnes accompagnées en milieu ordinaire, activités et transports
- Accessibilité / mobilité au niveau des transports et de l'environnement (trottoirs…)
 - Communes, département, collectivité territoriale, mécènes, RATP, SNCF, PAM.
 - Investissements financiers et humains, enjeux politiques.
- Mixité de populations.
- Inscription dans les associations sportives, culturelles au niveau du territoire.
- Ateliers culinaires, sportifs, créatifs, etc. avec les centres sociaux = Faire lien avec les partenaires de proximité.
- Fidéliser les professionnels /augmenter le nombre de professionnels.
- Avoir plus de budget